



**Clisson Sèvre et Maine Agglo,**  
**Située au sud-Loire, au cœur du Vignoble nantais, regroupant 16 communes qui comptent près de 54 000 habitants, et reliant la Métropole nantaise à la Vendée et au Maine et Loire,**

### **Recrute un(e) responsable Urbanisme - Habitat**

#### **Cadre d'emploi des attachés territoriaux / ingénieurs territoriaux**

##### **Agent titulaire**

##### **Poste à temps complet à pourvoir dès que possible**

##### **Missions principales :**

En lien étroit avec la Présidence, la Vice-Présidence en charge de ces politiques, la Direction générale des services et la Direction des Services Techniques, le (la) responsable Urbanisme et Habitat sera en charge d'animer et mettre en œuvre les politiques de l'habitat et de piloter le service d'instruction des autorisations d'urbanisme

##### **Missions :**

##### **URBANISME**

La communauté d'agglomération s'est vue transférée au 1<sup>er</sup> avril 2017 un service d'instruction d'urbanisme qui intervenait sur le périmètre de trois communautés de communes. Le service sera transformé en service commun au 1<sup>er</sup> mars 2018 avec intégration de 6 agents communaux afin d'assurer la complétude des missions d'un service instructeur et de répondre aux besoins de la CA en matière de politiques foncières et de procédures d'aménagement

- La coordination et le management de l'ensemble du service d'instruction des autorisations d'urbanisme qui comprend 8 agents
- L'organisation de la relation aux pétitionnaires et aux communes
- L'organisation des missions, au sein de son service, relatives aux politiques foncières de la Communauté d'agglomération
- L'appui auprès des directions du développement économique et des services techniques sur les procédures d'aménagement des opérations
- Le suivi des révisions / modifications des PLU communaux et le pilotage technique de la contribution communautaire
- En fonction des objectifs politiques, accompagner les élus sur la réflexion préalable à la mise en œuvre éventuelle d'un PLUi

##### **HABITAT**

La communauté d'agglomération comprend dans ses compétences obligatoires la politique publique « d'équilibre social de l'habitat » et a l'obligation de prescrire un programme local de l'Habitat. En outre, la loi égalité et citoyenneté de janvier 2017 fixe un certain nombre d'obligations.

Cette politique nouvelle à l'échelle intercommunale doit être définie. Aussi, les missions attendues sont les suivantes :

- Accompagnement des élus dans la définition de la politique intercommunale en matière d'habitat et de logement
- Pilotage technique de l'élaboration du PLH
- Mise en œuvre des obligations prévues par la loi Egalité et Citoyenneté
  - o Mise en place et animation de la politique intercommunale de gestion des demandes et des attributions
  - o Mise en place et animation technique de la conférence intercommunale du logement
  - o Mise en œuvre de la convention intercommunale d'attribution

- Mise en place du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs
- Interlocuteur technique des bailleurs sociaux sur le suivi des conventions d'utilité sociale
- Suivi du contrat de mixité sociale co signé avec une commune de la communauté d'agglomération
- Interlocuteur privilégié du SCOT pour le suivi des objectifs fixés en matière de logement et d'habitat

**Profil recherché :**

- Expérience fortement souhaitée sur un poste similaire
- BAC+4 minimum, avec une formation initiale ou continue dans le périmètre d'intervention
- Aptitude à manager des équipes, à fédérer les compétences et à travailler avec les autres services
- Fortes qualités relationnelles et de pédagogie
- Connaissance approfondie de l'environnement des collectivités locales et des enjeux liés à l'intercommunalité
- Maîtrise des techniques de la gestion de projet
- Savoir-faire concernant l'élaboration et le suivi d'un budget
- Connaissance des techniques et de la réglementation dans les domaines confiés
- Bonnes qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Savoir-faire concernant la conduite de réunion
- Permis B

**Conditions :**

- Rémunération statutaire + RI en vigueur
- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations professionnelles (réunions en soirée)

Entretiens prévus :

- Semaine 08 – mercredi 21 février 2018 après-midi

**Merci d'adresser votre candidature avant le 16 février 2018 sous la référence « Responsable urbanisme - habitat »**

(Lettre de motivation, CV, dernier bulletin de salaire et pour les titulaires : dernier arrêté et dernière évaluation)

**À l'attention de Madame la Présidente de Clisson Sèvre et Maine Agglo  
15 rue des Malifestes – CS 89409 – 44194 CLISSON Cedex  
De préférence par mail à : [ressources.humaines@clissonsevremaine.fr](mailto:ressources.humaines@clissonsevremaine.fr)**